

La sécurité de l'Asie au coeur des entretiens Carter-Fukuda

(D'après AP, AFP et UPD) — Le président Carter a déclaré hier au premier ministre japonais Takeo Fukuda qu'il voyait avec ferveur le Japon jouer un rôle politique d'une importance croissante dans les affaires mondiales.

Pour sa part, au moment de commencer le premier des deux entretiens qui porteront en grande partie sur les relations économiques entre les deux pays, M. Fukuda a rappelé à son hôte que si les Etats-Unis étaient la première

puissance industrielle du monde, "le Japon n'est pas loin derrière". Et M. Fukuda a souligné que les deux pays devaient coopérer pour l'avenir de l'humanité.

M. Fukuda a exprimé l'avis que les Etats-Unis devraient maintenir leur présence dans la région et a indiqué que son gouvernement avait l'intention d'accroître le potentiel militaire de sa force d'auto-défense.

Corée du Sud

Le problème de la présence militaire américaine en Corée a été abordé. M. Fukuda a souligné l'importance pour son pays du maintien de la paix et de la sécurité dans la région. Pour sa part, M. Carter a indiqué qu'il souhaitait procéder à la réduction des forces américaines en Corée du Sud, sans mettre en péril la paix dans la péninsule coréenne, et en consultation avec les gouvernements japonais et sud-coréen.

Les deux hommes d'Etat se sont prononcés en faveur d'une reprise prochaine des négociations entre les deux Corées.

Problèmes économiques

Le dossier économique entre les deux nations s'est soldé l'an dernier par un déficit de 5,4 milliards de dollars pour les Etats-Unis. M. Fukuda a demandé que des entretiens à l'échelon gouvernemental aient lieu dans les prochaines semaines. M. Carter n'avait pas fait mention dans son discours de bienvenue de ce déficit, se contentant de décrire le Japon comme "un partenaire" sur un même pied d'égalité et "une des plus grandes puissances économiques du monde".

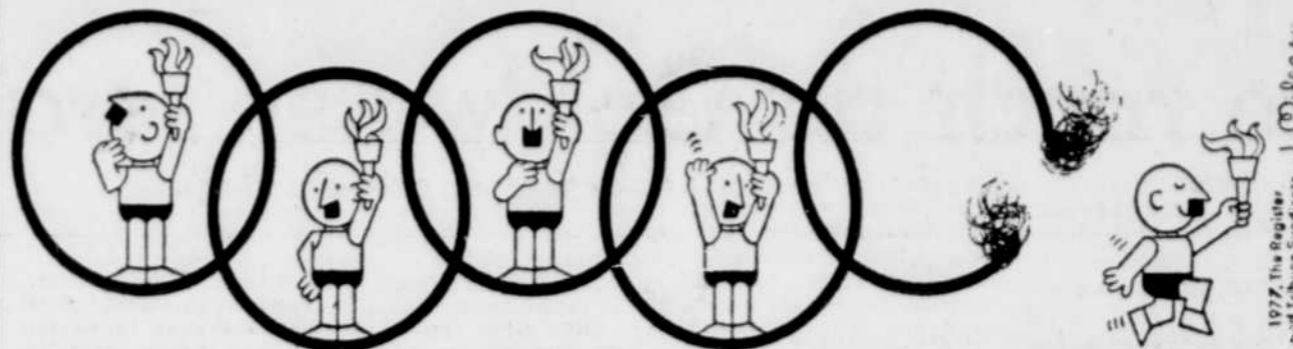
Dans la discussion sur la situation générale en Asie,

Les deux hommes d'Etat poursuivent leurs entretiens aujourd'hui.



Le premier ministre du Japon en visite officielle à Washington.

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



Sears

- Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

Lancôme

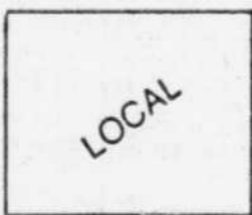


Embellissez votre peau tout en profitant de l'offre Lancôme...

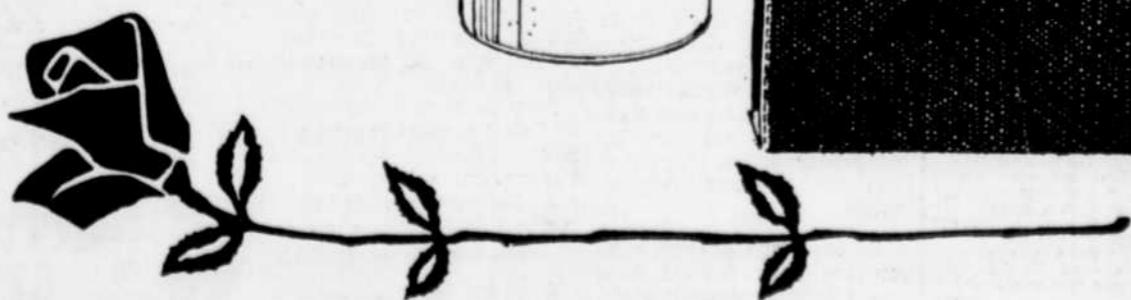
Achat-avec-achat

Avec tout achat de 7.50 ou plus de produits Lancôme, vous recevrez une pochette de toile de ton bleu et un flacon de 130 ml de Progrès pour seulement 4.50. Avec Progrès vos mains et votre corps bénéficieront de plus de douceur et de souplesse après la première application. Progrès est plus qu'une crème hydratante: il améliore la texture de la peau.

Cosmétiques - Rayon B



La conseillère Lancôme sera à notre comptoir des cosmétiques pour vous conseiller sur les produits Lancôme.



Simpsons-Sears Ltée

Le ranch de Goldwater serait un centre d'esclavage

NDLR — Mardi dernier, sous le titre "Goldwater serait lié à la pègre", LE SOLEIL publiait un condensé d'une enquête menée par un groupe de journalistes américains sur les activités du sénateur en Arizona. Regroupés sous le nom de "Investigate Reporters and Editors Inc. (IRE)", ces journalistes poursuivent leurs recherches sur la mort de Don Bolles, reporter au journal "Arizona Republic", alors qu'il menait une enquête sur le crime organisé en Arizona. Après avoir démontré comment Barry Goldwater et son frère ont réussi à contrôler Phoenix et l'Etat d'Arizona, l'IRE dresse un autre tableau de leurs activités.

le sol, pendant quatre mois, dans des cages. Un enfant dans les immondices, couvert de mouches..."

Martori ignore tout

Talonné par les reporters dans sa Vallée du Paradis,

Martori prétend tout ignorer de ce qui se passe dans l'exploitation confiée à des subordonnés. Robert Goldwater et lui-même ne sont jamais allés à l'encontre des lois de l'immigration. Il aurait lui-même mené une enquête auprès de ses subor-

donnés qui lui ont affirmé que ce n'étaient que des racontars insidieux.

Les deux associés ne vont jamais sur place vérifier la marche de l'exploitation. Ils ignorent tout, les patrouilles armées, les agents de liaison,

les marches harassantes dans le désert du Mexique des travailleurs, leurs conditions de vie au ranch, les salaires. En bref, ils ont une confiance absolue dans leurs subordonnés! Et pourtant leur principal homme de paille est un Mexicain.

Cependant, en 1972, la cour supérieure de Phoenix fut saisie d'une plainte contre l'entreprise. On l'accusait d'employer des ouvriers étrangers illégalement et de priver ainsi d'emploi des travailleurs américains. Les dommages que ces derniers

auraient subis s'élevaient à \$30,000,000 en 1970 et 1971. Fort curieusement, les tribunaux renvoyèrent les plaignants.

Mais depuis que les journalistes ont entrepris leur enquête autour d'Arrowhead,

des avis d'offres d'emplois ont été remis aux bureaux de placement et de services sociaux. Une personne a confié qu'elle vivait depuis huit ans dans la région et que c'était la première fois qu'elle voyait Arrowhead solliciter de la main-d'oeuvre locale.

par UPI

Dans des conditions inhumaines et pour un salaire de famine, des Mexicains travaillent illégalement dans un ranch de l'Arizona géré en partie par le frère du sénateur Barry Goldwater et ce, depuis une dizaine d'années.

Faisant fi de l'étroite surveillance entourant une gigantesque plantation d'agrumes d'Arrowhead, en Arizona, les journalistes de l'IRE ont découvert un univers relevant du cauchemar.

Dans cette ferme du nord-ouest de Phoenix appartenant en co-proprieté à Robert Goldwater, "les Coyotes" (il faut entendre par là les travailleurs irréguliers) sont achetés \$100 ou plus par tête.

Ces "ouvriers volontaires" vivent dans des cages d'oranges au milieu de leurs excréments et de leurs ordures. Ils sont cependant à l'abri de toute indiscretion car de grands panneaux de plastique noir les isolent de l'extérieur.

Salaire de famine

Cette main-d'oeuvre travaille, la journée longue, pour cinq dollars par jour. De ce mirifique salaire, il faut déduire les cotisations pour la sécurité sociale et le prix des repas qui est fixé par l'employeur.

Enfin, ces travailleurs sont transportés comme des bestiaux jusqu'en Idaho. Le surplus de ce bétail dont les services ne sont pas requis est tout simplement remis entre les mains de l'immigration, laquelle les renvoie au Mexique...

Cette entreprise appartient en co-proprieté à Robert Goldwater et à une grande famille de Phoenix, les Martori. Elle fait partie de la chaîne de "Golmar Inc." laquelle possède de nombreuses parts dans des entreprises d'Etat.

Travailleurs illégaux

Le président de la Golmar n'est nul autre que Robert Goldwater et au niveau du conseil d'administration, on retrouve Harry Rosenzweig, l'ancien président du Parti républicain d'Arizona et conseiller intime du sénateur Barry Goldwater.

Ce dernier lors d'un diner officiel en 1972, à un membre du Syndicat des travailleurs de fermes qui lui demandait comment il se faisait que son frère employait des travailleurs irréguliers mexicains, a répondu: "Mon frère a plus de 21 ans et il sait ce qu'il fait".

En décembre dernier, un ancien sénateur rapportait une discussion des deux frères dans laquelle ils se proposaient d'abandonner leur entreprise si les pressions des services de l'immigration se faisaient plus fortes...

Surveillance inadéquate

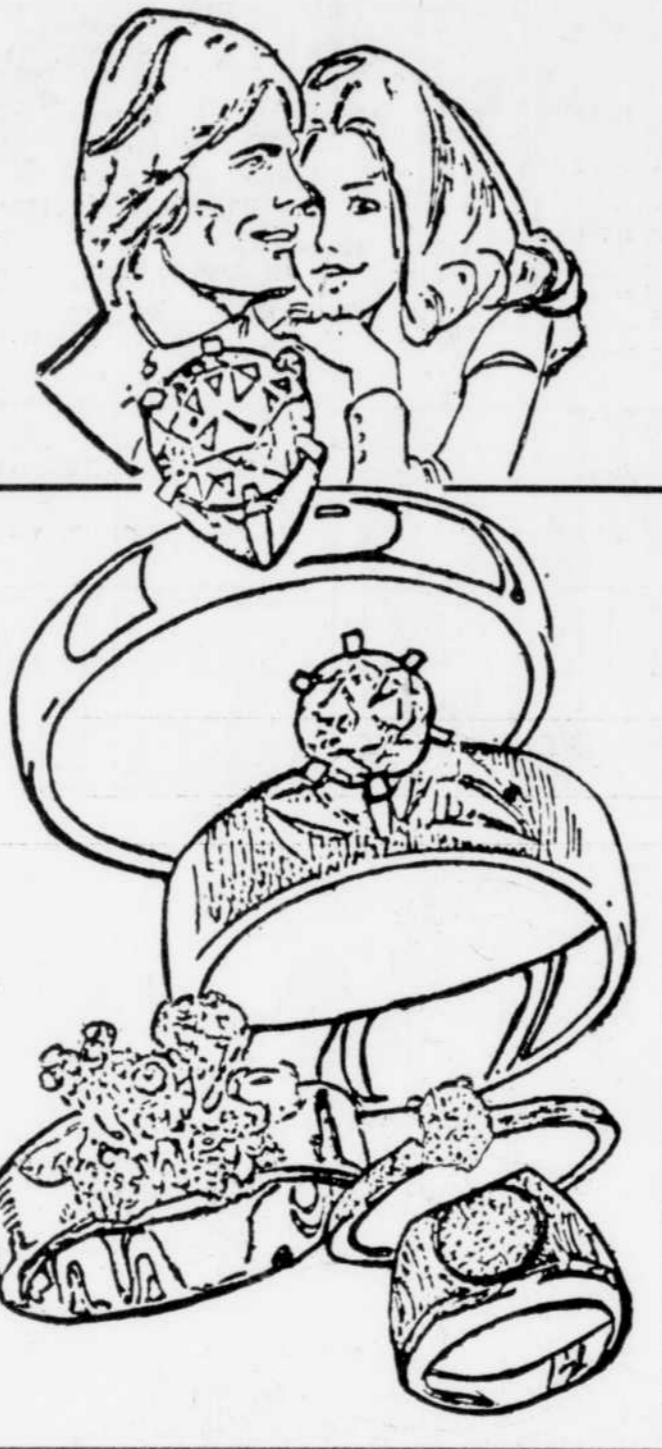
"Les efforts pour contrôler l'emploi des travailleurs étrangers sont inefficaces", confie le chef des gardes-frontières de Phoenix dont la plupart des recommandations ont été ignorées à la suite de pressions politiques. "La loi est d'ailleurs boiteuse. C'est légal d'employer des étrangers mais contre la loi de les retenir sciemment. De toute façon, nous avons trop peu de personnel pour opérer une surveillance efficace".

Vision horrible

Une employée des services de santé qui accompagnait les journalistes a rapporté un récit bouleversant de sa visite au ranch d'Arrowhead: "Des conditions de vie primitive, un champ largement ouvert aux maladies et aux épidémies. Des femmes et des enfants dormant à même



- Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon



Rabais 40% A 50%

sur nos bagues à diamants

\$140,000

de bagues disponibles

Dix bonnes raisons d'acheter les bagues chez Sears

1. Sears s'y connaît en diamants: ils sont choisis avec art...
2. Sears a un choix impressionnant de modèles et de montures
3. Les prix Sears sont raisonnables et vous en avez pour votre argent
4. Assurance gratuite d'un an contre feu et vol pour la valeur certifiée
5. Service de vérification gratuit pendant 3 ans
6. Service "grandeur": pendant 3 ans nous agrandissons ou rapetissons la bague à votre doigt
7. Nettoyage et mise en état gratuits pendant 3 ans
8. Certificat d'estimation gratuit: carat, poids, couleur et valeur à l'achat
9. Valeur à vie. Si vous voulez changer votre diamant pour un plus gros le vôtre vaudra exactement le prix que vous l'avez payé, moins la taxe
10. Dites: "Portez à mon compte"

A nos trois magasins Rabais 50%

sur valeur estimée

# 38247	Bague de fantaisie	1.00 ct total	Valeur cert. \$1250	\$625
# 38335	Bague pour homme	9 diamants, .50 pt total	Valeur cert. \$750	\$375
# 38580	Bague de fiançailles	1 x .33 ct	Valeur cert. \$600	\$300
# 38598	Bague de fantaisie	1 x .03 et 8 x .01 ct	Valeur cert. \$225	112⁵⁰
# 38720	Bague de fiançailles	1 x .05 ct	Valeur cert. \$150	\$75
# 38742	Solitaire	1 x .75 ct	Valeur cert. \$1900	\$950
# 38763	Solitaire	1 x .50 ct	Valeur cert. \$1100	\$550
# 38772	Bague de fantaisie	4 x .05 ct	Valeur cert. \$325	162⁵⁰
# 38998	Bague de fantaisie	1 x .04 ct	Valeur cert. \$200	\$100
# 38093	Bague pour homme	1 x .12 ct	Valeur cert. \$250	\$130

BAGUES A DIAMANTS POUR HOMMES ET DAMES

PLACE LAURIER

# 1108	Solitaire	1 diamant 15 ct	Valeur cert. \$350	\$210
# 1117	Solitaire	1 diamant 15 ct	Valeur cert. \$250	\$150
# 1149	Bague de fiançailles	9 diamants .32 ct total	Valeur cert. \$475	\$270
# 123	Bague de fantaisie	1 diamant 18 ct	Valeur cert. \$625	\$375
# 1219	Solitaire	1 diamant 15 ct	Valeur cert. \$300	\$180
# 1231	Bague fantaisie	9 diamants .25 ct total	Valeur cert. \$400	\$240
# 1304	Bague pour homme	1 diamant .64 ct	Valeur cert. \$1550	\$775
# 2207	Bague 3 pierres	3 diamants 10 ct	Valeur cert. \$500	\$300
# 38363	Bague pour homme	1 diamant 10 ct	Valeur cert. \$225	\$135
# 38700	Solitaire	1 diamant .33 ct	Valeur cert. \$600	\$330
# 38751	Bague fantaisie	1 x .10 ct, 2 x .04 ct, 16 x 0.1 ct	Valeur cert. \$590	\$345
# 38916	Bague de fiançailles	4 diamants 02 ct	Valeur cert. \$140	\$84
# 1000	Bague pour homme	1 diamant .89 ct	Valeur cert. \$2,000	\$1200
# 38035	Bague pour homme	1 diamant .25 ct	Valeur cert. \$485	266⁷⁵
# 38447	Bague de fiançailles	1 diamant .33 ct	Valeur cert. \$500	\$275
# 38477	Bague de fantaisie	1 x .10 ct, 1 x .05 ct, 24 x .025 ct	Valeur cert. \$830	456⁵⁰
# 38796	Bague fantaisie	2 x .07 ct, 12 x .03 ct	Valeur cert. \$575	316²⁵
# 38813	Jonc		Rég. \$50	\$25
# 38822	Solitaire	1 diamant 50 ct	Valeur cert. \$1100	\$550
# 38987	Bague fantaisie	9 diamants .75 ct total	Valeur cert. \$975	487⁵⁰

PLACE FLEUR DE LYS

# 12-23	Solitaire	1 diamant 1.48 ct	Valeur cert. \$7000	\$4200
# 11-01	Solitaire	1 diamant .42 ct	Valeur cert. \$750	\$450
# 11-13	Solitaire	1 diamant .20 ct	Valeur cert. \$375	\$225
# 11-16	Solitaire	1 diamant .20 ct	Valeur cert. \$350	\$210
# 11-44	Bague fantaisie	9 diamants, 2 saphirs	Valeur cert. \$600	\$360
# 12-17	Bague de fiançailles	3 diamants .20 ct total	Valeur cert. \$300	\$180
# 13-02	Bague pour homme	1 diamant .71 ct	Valeur cert. \$2075	\$1037⁵⁰
# 21-72	Bague fantaisie	1 x .13 ct, 1 x .10 ct, 8 x .025 ct, 6 x .015 ct, 6 saphirs	Valeur cert. \$1050	\$630
# 2-63	Bague de fiançailles	1 x .14 ct, 4 x .01 ct	Valeur cert. \$400	\$240
# 2-21	Bague de fiançailles	1 x .20 ct, 4 x .015 ct	Valeur cert. \$550	\$330
# 2-201	Bague 3 pierres	3 diamants .21 ct	Valeur cert. \$1000	\$600
# 38041	Bague de fiançailles	1 diamant .12 ct	Valeur cert. \$235	\$141
# 38051	Jonc		Rég. \$60	\$36
# 38044	Bague de fiançailles	1 diamant .12 ct	Valeur cert. \$200	\$120
# 38054	Jonc		Rég. \$37	22⁵⁰
# 38125	Bague de fiançailles	1 x .16 ct, 2 x .02 ct	Valeur cert. \$325	\$195
# 38135	Jonc	2 diamants .02 ct	Valeur cert. \$120	\$72
# 38127	Bague de fiançailles	1 diamant .30 ct	Valeur cert. \$530	\$318
# 38137	Jonc		Rég. \$70	\$42
# 38287	Bague pour homme	1 x .08 ct, 5 x .07 ct	Valeur cert. \$700	\$350
# 38343	Bague fantaisie	7 x .04 ct, 8 saphirs	Valeur cert. \$450	\$225
# 38362	Bague pour homme	1 x .12 ct, 6 x .015 ct	Valeur cert. \$375	\$225

PLACE FLEUR DE LYS

# 38473	Jonc Eternité	25 saphirs/rubis	Valeur cert. \$250	\$125
# 38570	Solitaire	1 diamant .50 ct	Valeur cert. \$1100	\$550
# 38577	Jonc	3 diamants .02 ct	Valeur cert. \$145	74²⁵
# 38611	Bague fantaisie	12 x .015 ct, 18 saphirs	Valeur cert. \$600	\$300
# 38701	Solitaire	1 diamant .50 ct	Valeur cert. \$1100	\$550
# 38704	Jonc		Rég. \$40	\$20
# 38740	Solitaire	1 diamant .33 ct	Valeur cert. \$600	\$300
# 38744	Jonc		Rég. \$45	\$27
# 38758	Bague 3 pierres	1 x .40 ct, 2 x .30 ct	Valeur cert. \$1450	\$725
# 38768	Bague fantaisie	16 x .025, 10 rubis	Valeur cert. \$640	\$352
# 38810	Bague de fiançailles	1 diamant .05 ct	Valeur cert. \$165	90⁷⁵
# 38811	Jonc	1 diamant .01 ct	Valeur cert. \$125	68⁷⁵
# 38824	Bague de fiançailles	1 diamant .12 ct	Valeur cert. \$215	118²⁵
# 38834	Jonc		Rég. \$42	23¹⁰
# 38826	Solitaire	1 diamant .15 ct	Valeur cert. \$290	\$174
# 38836	Jonc		Rég. \$50	\$30
# 38841	Bague de fiançailles	1 x .08 ct, 2 x .01 ct	Valeur cert. \$225	112⁵⁰
# 38851	Jonc	4 diamants .01 ct	Valeur cert. \$130	71⁵⁰
# 38865	Solitaire	1 diamant .25 ct	Valeur cert. \$340	\$204
# 38875	Jonc		Rég. \$40	\$24
# 38753	Bague fantaisie	1 x .16 ct, 2 x .10 ct, 16 x .04 ct	Valeur cert. \$850	467⁵⁰
# 38771	Bague fantaisie	12 x .02 ct, 1 opale	Valeur cert. \$375	187⁵⁰
# 38336	Bague homme	9 diamants .75 ct total	Valeur cert. \$1000	\$500

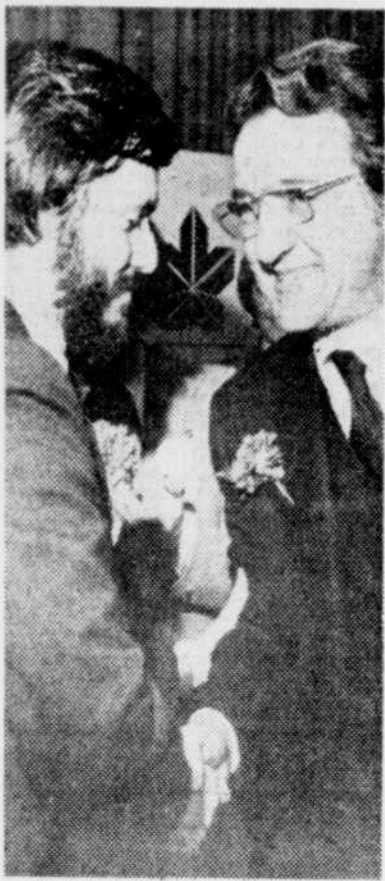
GALERIES CHAGNON

# 11-12	Solitaire	1 diamant 15 ct	Valeur cert. \$250	\$150
# 12-3	Bague fantaisie	1 diamant, 8 émeraudes	Valeur cert. \$625	\$375
# 12-18	Bague fantaisie	3 diamants .18 ct total	Valeur cert. \$450	\$270
# 12-33	Bague fantaisie	2 diamants .07 ct, 3 rubis	Valeur cert. \$400	\$240
# 12-39	Bague 3 diamants	1.43 ct total	Valeur cert. \$500	\$300
# 13-05	Bague homme	1 diamant .59 ct	Valeur cert. \$1725	862⁵⁰
# 38361	Bague fantaisie	1 diamant .09 ct	Valeur cert. \$185	\$111
# 38906	Jonc	4 diamants .02 ct	Valeur cert. \$140	\$84
# 5652	Bague fantaisie	6 x .025 ct, 6 x .02 ct, 1 saphir	Valeur cert. \$450	247⁵⁰
# 38033	Bague pour homme	3 diamants .11 ct	Valeur cert. \$490	\$294
# 34231	Bague fantaisie	4 diamants .02 ct, 5 rubis	Valeur cert. \$275	137⁵⁰
# 38125	Bague de fiançailles	1 diamant .16 ct, 2 x .02 ct	Valeur cert. \$325	\$195
# 38135	Jonc	2 diamants .02 ct	Valeur cert. \$120	\$72
# 38245	Jonc Eternité	.25 ct de diamant total	Valeur cert. \$450	\$225
# 38338	Bague pour homme	3 diamants .25 ct total	Valeur cert. \$475	237⁵⁰
# 38352	Bague fantaisie	1 diamant .06 ct, 1 rubis	Valeur cert. \$250	\$125
# 38609	Bague fantaisie	10 diamants .0075 ct, 1 opale	Valeur cert. \$220	\$110
# 38721	Bague de fiançailles	1 diamant .05 ct	Valeur cert. \$135	67⁵⁰
# 38741	Solitaire	1 diamant .50 ct	Valeur cert. \$1100	\$550
# 38765	Solitaire	1 diamant .75 ct	Valeur cert. \$1900	\$950

Bijoux — Rayon 4

Simpsons-Sears Ltée

à lire



Pas de front de l'amiante

Il n'y aura probablement pas de front commun syndical de l'amiante, dans la région de Thetford, puisque l'expérience du front de 1975 a été désastreuse, comme le dit Jean Gérin-Lajoie, directeur des Métallies pour le Québec.

page D-10

La faillite menace Quésteel

QSP Ltée, propriétaire de la mini-aciérie Quésteel, de Longueuil, est sur le bord de la faillite et espère que le gouvernement du Québec s'intéressera à son sort désespéré.

page D-2

Les Castors

L'équipe junior de Sherbrooke a été reléguée au troisième rang pour avoir aligné un joueur trop âgé. La nouvelle était connue par l'équipe le 14 mars. Elle a été rendue publique hier.

page C-1

O'Keefe attend le départ de Lamontagne

Les nouveaux propriétaires des Nordiques attendent que Gilles Lamontagne quitte la politique municipale avant de tenter d'obtenir l'agrandissement du Colisée.

page C-1

Université de la Santé

L'idée d'une université régionale de la Santé a été lancée. Celle-ci se préoccuperait exclusivement des questions de santé et son champ d'action engloberait tout l'Est du Québec.

page C-12

Le locataire malpropre

Q: Peut-on obliger un locataire à quitter son logement si celui-ci n'entretient pas son intérieur et si le Bureau d'hygiène, suite à une inspection des lieux, confirme l'état insalubre des lieux?

R: Les articles 25B et H de la loi pour favoriser la conciliation entre locataire et propriétaire permet à ce dernier de demander l'éviction ou le non-renouvellement du bail du locataire dans le cas où ce dernier constitue une source sérieuse de tracasseries pour le propriétaire ou les voisins et lorsque le locataire ou des personnes dont il est responsable détériorent les lieux loués, volontairement ou par négligence... Il reviendra alors au propriétaire, lors de l'audition de cette cause devant l'administrateur des loyers, de démontrer et de prouver les faits reprochés au locataire. Dans les circonstances, votre preuve consisterait principalement à faire entendre le représentant du Bureau d'hygiène qui, par son témoignage, pourrait éventuellement convaincre l'administrateur de l'état du logement occupé par le locataire. (Faites parvenir vos lettres à: "Votre loyer, LE SOLEIL, 390 est, rue Saint-Vallier, C.P. GIK 7J6")

Dawson devance Labrecque

C'est finalement cette nuit que Dennis Dawson (à gauche) a été choisi candidat libéral de Louis-Hébert aux prochaines élections fédérales. Il a défait de justesse Georges Labrecque (à droite).

page A-3

Godin s'explique

Gérald Godin, le journaliste et poète de 38 ans qui a battu Bourassa dans Mercier, n'a pas viré capot. Dans sa chronique d'aujourd'hui, Gilles Lesage explique que les récents propos du député sont conformes au programme et aux engagements du PQ.

page A-5

Ex-députés comblés

Les anciens députés jouissent au moment de leur retraite d'une pension fort enviable. C'est ainsi que cinq anciens membres de l'Assemblée nationale toucheront, cette année, plus de \$25,000.

pages B-4 et B-5



Un record pour Lafleur

Le brillant joueur des Canadiens a obtenu au moins un point dans 22 parties consécutives pour une nouvelle marque dans la LNH.

page C-2

ce soir

ARTS: "Rajko", ensemble tzigane de Hongrie, au Grand Théâtre, salle Louis-Frédéric, à 20h30. **SPORT:** Les Nordiques reçoivent la visite de Gardie Howe et des Aeros de Houston, à 20h, au Colisée.

météo

Temps variable allant de chutes de neige dans la région de Québec à une journée ensoleillée dans le Bas-Saint-Laurent. Maximum frisant le point de congélation. Aperçu pour la journée de demain: chutes de neige dans tout l'Est du Québec.

Détails, page F-4

sommaire

- Annonces classées F-4 à F-12
- A Québec aujourd'hui C-9
- Arts et lettres C-8 et C-9
- Bandes dessinées F-15
- Bridge F-11
- Consommation C-14 et C-15
- Décès F-14
- Economie-finances D-2 à D-7
- Feuilleton F-9
- Horoscope F-12
- Information régionale B-2
- Monsieur Québec A-7
- Mot mystère F-5
- Mots croisés F-8
- Page documentaire A-5
- Patron F-7
- Sport C-1 à C-6
- Télévision C-10 et F-14

Pas de 2e entente pour l'Est du Québec

par Damien GAGNON
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les pressions des organismes de l'Est du Québec auront été vaines. La région ne bénéficiera pas d'une seconde entente fédérale-provinciale. Son développement, comme c'est le cas pour les autres régions, devra suivre la filière normale des ententes sectorielles.

Rappelons que la première entente fédérale-provinciale pour l'Est du Québec qui a débuté en 1968 pour se terminer le 31 mars 1976, comportait des programmes de développement pour un montant global de \$411 millions.

Selon nos informations, les gouvernements du Québec et d'Ottawa sont à négocier présentement des ententes sectorielles qui englobent quatre régions dont l'Est du Québec, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Nord-Ouest. Ces ententes pourraient porter sur le développement économique, le réseau routier et le tourisme.

Par ailleurs, il semble que le gouvernement du Québec ait décidé d'augmenter de façon considérable, dans le prochain budget, les enveloppes budgétaires régulières des ministères impliqués dans le développement de la région pour réaliser des programmes spéciaux principalement

au chapitre de l'agriculture et de la forêt.

Si cette information est fondée, elle plaira sans doute aux organismes de développement de la région qui se sont élevés, dans le passé, contre l'utilisation des fonds de l'entente pour la réalisation de programmes réguliers des ministères. Ce serait maintenant l'inverse qui se produirait.

La position de Léonard

Lors de son passage à Rimouski au début de février, le ministre responsable de l'aménagement du territoire, M. Jacques Léonard, avait laissé clairement entendre que ce qui importe, ce

n'est pas la signature d'une entente, mais bien la réalisation de projets qui améliorent la situation des gens de la région.

Pour l'instant, c'est le mutisme complet. Le Conseil régional de développement de l'Est du Québec dit savoir de façon officielle qu'il n'y aura pas d'autre entente fédérale-provinciale, mais qu'il n'est pas au courant des discussions qui ont lieu entre Ottawa et Québec concernant les ententes sectorielles, pas plus que des sommes additionnelles que comporteraient les enveloppes budgétaires des ministères relatives au développement de la région.



L'équipée du Nadine

Après six jours passés sur les glaces, les 20 Madelinots qui constituaient l'équipage de chasseurs de phoques du Nadine, sont rentrés à bon port, détenteurs d'un record de captures pour une aussi courte durée. Florent Plante a été témoin de la dernière journée de chasse aux bébés phoques et nous raconte la vie à bord du Nadine et les rudes journées de ces chasseurs tant décriés.

Le Soleil, Florent Plante

Détails, page B-3

Hatfield suivi par une ombre acadienne

par Léonce GAUDREAU

Le premier ministre Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick a déjà annoncé qu'il viendrait au Québec mener la lutte contre le projet indépendantiste et oeuvrer pour l'unité canadienne.

Mais il ne sera pas seul. LE SOLEIL vient en effet d'apprendre que la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick compte être présente à toutes les sorties publiques de M. Hatfield au Québec. La SANB compte ainsi, on l'imagine bien, corriger quelque peu les erreurs d'interprétation que M. Hatfield pourrait commettre, surtout par rapport à la situation de sa propre minorité francophone dans sa province.

Il est possible que le secrétaire général de la SANB, M. Denis Losier, rate la première sortie de M. Hatfield qui doit avoir lieu aujourd'hui même à Trois-Rivières mais l'organisme entend être présent à toutes les autres manifestations publiques de ce premier ministre au Québec, histoire de donner un autre son de cloche sur le bilinguisme. En effet, il n'était pas encore certain hier soir que M. Losier se rende à Trois-Rivières, celui-ci n'ayant appris qu'en fin d'après-midi d'hier la date de la visite de M. Hatfield à Trois-Rivières. Il se demandait de plus si le Club Rotary, l'hôte de M. Hatfield, lui permettrait d'assister au déjeuner-causerie.

Selon le projet de la SANB, M. Losier entend fournir aux divers auditeurs du premier ministre, ainsi qu'aux journalistes présents, des documents sur la situation des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Plusieurs francophones de cette province reprochent à M. Hatfield, qu'on qualifie de "Richard", cœur de lion, en croisade", de se préoccuper davantage de la minorité anglaise du Québec que de sa propre minorité francophone. Selon le critère de la langue maternelle, la minorité anglophone du Québec ne représente que 13 pour cent de la

(Suite à la page A2, 4e col.)

Le Québec annoncera sous peu sa position sur les minorités francophones au pays — page B-1

L'énergumène de Toronto voulait aller tuer Amine

TORONTO (d'après PC) — Un homme armé qui tenait en otage depuis midi quatre personnes dans une banque de Toronto et qui avait exigé contre leur libération un avion pour se rendre en Ouganda, s'est rendu à la police vers 23h30, hier.

Il a confié à un otage qu'il voulait aller tuer le président ougandais Idi Amine.

Après plusieurs heures de discussion, l'homme qui s'est identifié comme étant Bob McLagan, âgé de 38 ans, de Vancouver, a finalement laissé tomber son fusil de chasse 12 à canon coupé et quatre policiers sont entrés dans la banque pour s'emparer du terroriste.

Peu après, le chef de police de Toronto, M. Harold Adamson a confirmé que McLagan s'était rendu sans condition et qu'aucune de ses demandes n'avait été remplie. Le chef de police a expliqué que plusieurs personnes avaient été impliquées dans les négociations. "L'homme a discuté un long moment au téléphone, a ajouté M. Adamson, et nous savions que la fin approchait; il parlait de plus en plus rapidement".

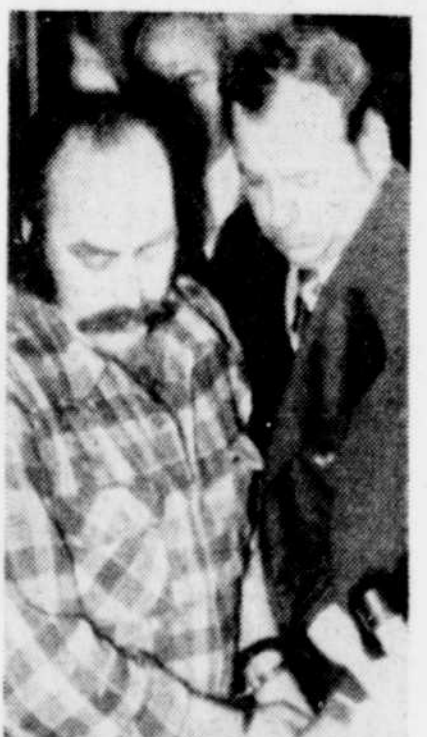
Adamson a confirmé que plusieurs accusations seront portées contre McLagan, mais hier soir il ne pouvait en confirmer la teneur.

McLagan avait expliqué son geste

en disant qu'il voulait se rendre en Ouganda "rencontrer son ami Amine" dont il était l'un de ses admirateurs, mais selon le reporter Charles Dering, de la station de radio CFRB, qui était parmi les otages, l'homme avait plutôt l'intention d'aller assassiner Adi Amine Dada avec deux grenades qu'il avait demandées à la police, en même temps que deux parachutes, au cas où Amine lui aurait refusé la permission d'atterrir.

Selon le reporter, la première version fut donnée par McLagan "parce qu'il y avait la radio sur les lieux et que c'était l'histoire qu'il

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le forcené vient d'être arrêté

Choisi candidat libéral au fédéral

Dawson bat "l'homme fort" de Louis-Hébert

par Pierre CHAMPAGNE

L'impossible est arrivé. Georges Labrecque, l'homme fort de Louis-Hébert et de la région de Québec a été battu, hier soir (tôt ce matin serait une expression plus exacte) à la soirée de mise en candidature du Parti libéral fédéral par un jeune homme de 27 ans, Dennis Dawson.

L'impossible est arrivé parce qu'en étant élu, Dennis Dawson, le jeune président de la Commission des écoles catholiques de Québec, n'avait récolté que 458 voix au troisième tour de scrutin. Or, au premier tour de scrutin, Georges Labrecque, (ex-vice-président de Carling, ex-directeur des vins Jordan, ex-administrateur des Nordiques, etc) en avait récolté 509, soit 51 de plus. Mais au dernier tour de scrutin il n'avait plus que 432 supporters. Ce n'est donc que par une faible majorité de 26 voix que Dennis Dawson a été choisi candidat libéral du comté de Louis-Hébert pour les prochaines élections partielles fédérales.

"Si Labrecque ne remporte pas la victoire au premier tour, il ne gagnera pas et c'est Dawson qui l'emportera" disaient les "anciens" dès le début de cette assemblée de mise en candidature. Et les anciens ont eu raison.

Donc Labrecque a été battu par 26 voix de majorité, au troisième tour de scrutin, même si, au premier tour, il détenait une avance de 51 voix sur son adversaire.

Les libéraux de Louis-Hébert reviennent, en miniature, le congrès de nomination à la chefferie de Joe Clark. Dans les deux cas, les plus jeunes ont défait les plus vieux; dans les deux cas, ceux qui ont été élus ne paraissent pas gagnants ni au premier ni au

deuxième tour de scrutin; et dans les deux cas, l'appui des candidats féminins aura été le poids qui aura fait pencher la balance.

Une "grosse" convention

Jamais, de mémoire d'homme, on avait tenu si grosse convention ni dans la région de Québec ni dans toute la province. Près de 1.500 personnes s'entassaient au Centre municipal des congrès, hier soir. C'est près de trois fois ce que Jean Lesage avait récolté lors de sa convention à lui au début des années soixante. En fin de semaine dernière, Gilles Lamontagne, le maire de Québec, n'avait pu réunir que deux ou trois cents personnes dans Langelier.

Il y avait là de "gros canons" libéraux, de petits canons libéraux et d'ex-canons libéraux. Ainsi, plusieurs anciens députés, et même un ministre du cabinet Bourassa ont été remarqués dans l'assistance soit MM. Jean Bienvenue, Louis-Philippe Lacroix, Marc-Yvan Côté (Matane) Pierre Mercier (Bellechasse) et Jacques Veilleux.

Sur l'estrade d'honneur, les gros canons tuaient le temps en y allant de leur petit discours électoral les uns après les autres. On a remarqué, entre autres, M. André Ouellet, le ministre des Affaires urbaines; M. Marc Lalonde, le ministre responsable du Bien-être social; et M. Jean Marchand, maintenant sénateur, qui, une fois de plus, accrocha Radio-Canada en passant.

Quatre candidats

Ils étaient quatre candidats à s'arracher les faveurs de la junte libérale de Louis-Hébert. Outre MM. Dawson et Labrecque, madame Yolande

O'Neil-Fortier et mademoiselle Marie Brisson, jeune étudiante de 19 ans, tentaient de séduire l'auditoire.

Malgré un discours bien structuré livré à la de Gaulle, Mlle Brisson ne parvint à recueillir que 39 voix au premier tour de scrutin, madame O'Neil-Fortier en récoltant 252. Après le deuxième tour de scrutin, cette

dernière devait donner son appui à M. Dawson ce qui fit la différence.

Dennis Dawson est né le 28 septembre 1949. Après ses études en sciences politiques et en administration publique à l'université Laval, M. Dawson entre à l'emploi du gouvernement du Québec où il occupe plusieurs postes dont celui de directeur de l'Est

du Québec pour le service de placement étudiant.

En 1975, il est élu président de la Commission des écoles catholiques de Québec. Il était commissaire depuis 1972. Il est membre du Parti libéral du Canada depuis 1968. En 1974-1975, il en était président pour la région de Québec.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Il a gagné le droit de se battre.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Dennis Dawson, entouré de Yolande O'Neil-Fortier (à gauche), candidate battue, mais pas trop déçue, Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale, et Marc Lalonde, ministre de la Santé.

une université pas comme les autres (2)

Un exemple de décentralisation de l'enseignement

par Damien GAGNON

RIMOUSKI — Face à l'étendue de son territoire, le faible bassin de population et les besoins de perfectionnement du milieu, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) s'est dotée d'une infrastructure administrative qui en fait un exemple de décentralisation de l'enseignement supérieur pour les études à temps partiel.

Le territoire a été partagé en sept régions. Dans chacune d'elles, il existe un bureau régional. Un agent de liaison et une secrétaire en permanence assurent l'accueil aux étudiants et dispensent des informations pertinentes concernant les programmes de l'université et les possibilités pour l'adulte de se perfectionner. Outre le centre, Rimouski, les bureaux régionaux sont situés à Carleton, Gaspé, Matane, Hauterive, Rivière-du-Loup, Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Cette formule a donné de bons résultats. Ainsi, plus de la moitié des activités à temps partiel se donnent à l'extérieur du centre (Rimouski), soit 184 des 350 cours dispensés cette année.

On constate que l'UQAR est, des constituantes de l'UQ, celle qui a connu depuis 1969, le plus fort pourcentage d'augmentation de sa clientèle à temps partiel, qui est passée de 600 à environ 3.000 inscriptions annuellement.

Elle attire des étudiants d'aussi loin que Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Ferréol-les-Neiges qui préfèrent suivre les cours qu'elle dispense à Montmagny plutôt que ceux de l'université Laval.

Soulignons que l'UQAR n'est pas la seule université à se préoccuper de décentralisation de ses activités, l'Université du Québec à Chicoutimi le fait également, mais elle est la première à mettre en place une structure aussi complète.

Faisant, dès le début, de l'accessibilité du plus grand nombre aux études supérieures son

objectif prioritaire, l'UQAR a permis à des centaines de travailleurs dans les domaines de l'enseignement, des affaires municipales, de l'administration et de la petite et moyenne entreprise de parfaire leur formation.

Décentralisation pédagogique

La mise en place de bureaux régionaux n'est que la partie administrative de la décentralisation; au plan pédagogique, l'UQAR donne des cours partout où il y a le nombre d'élèves requis

par les normes. C'est ainsi que des cours sont dispensés cette année aux Iles-de-la-Madeleine pour le perfectionnement des professeurs de l'élémentaire et de l'enfance inadaptée.

Dans le but de faciliter le travail, les cours sont donnés en collaboration

avec les commissions scolaires, les CEGEP et même les hôpitaux avec qui l'UQAR a établi des protocoles d'entente pour l'utilisation de matériel pédagogique, audiovisuel, prêt de locaux et autres.

On compte également.

Les activités offertes aux étudiants à temps partiel sont celles inscrites dans les programmes réguliers de l'UQAR. Cependant, depuis deux ans, l'on offre d'autres activités qui répondent à des besoins de la collectivité, comme des cours de fin de semaine à des travailleurs d'entreprise.

L'UQAR expérimente également des méthodes de communication à distance dans le but de répondre plus rapidement aux besoins des étudiants en leur fournissant rapidement de l'information factuelle et la documentation nécessaire au moyen du télex, du téléphone, du télécopieur, et dans certains cas de la télévision.

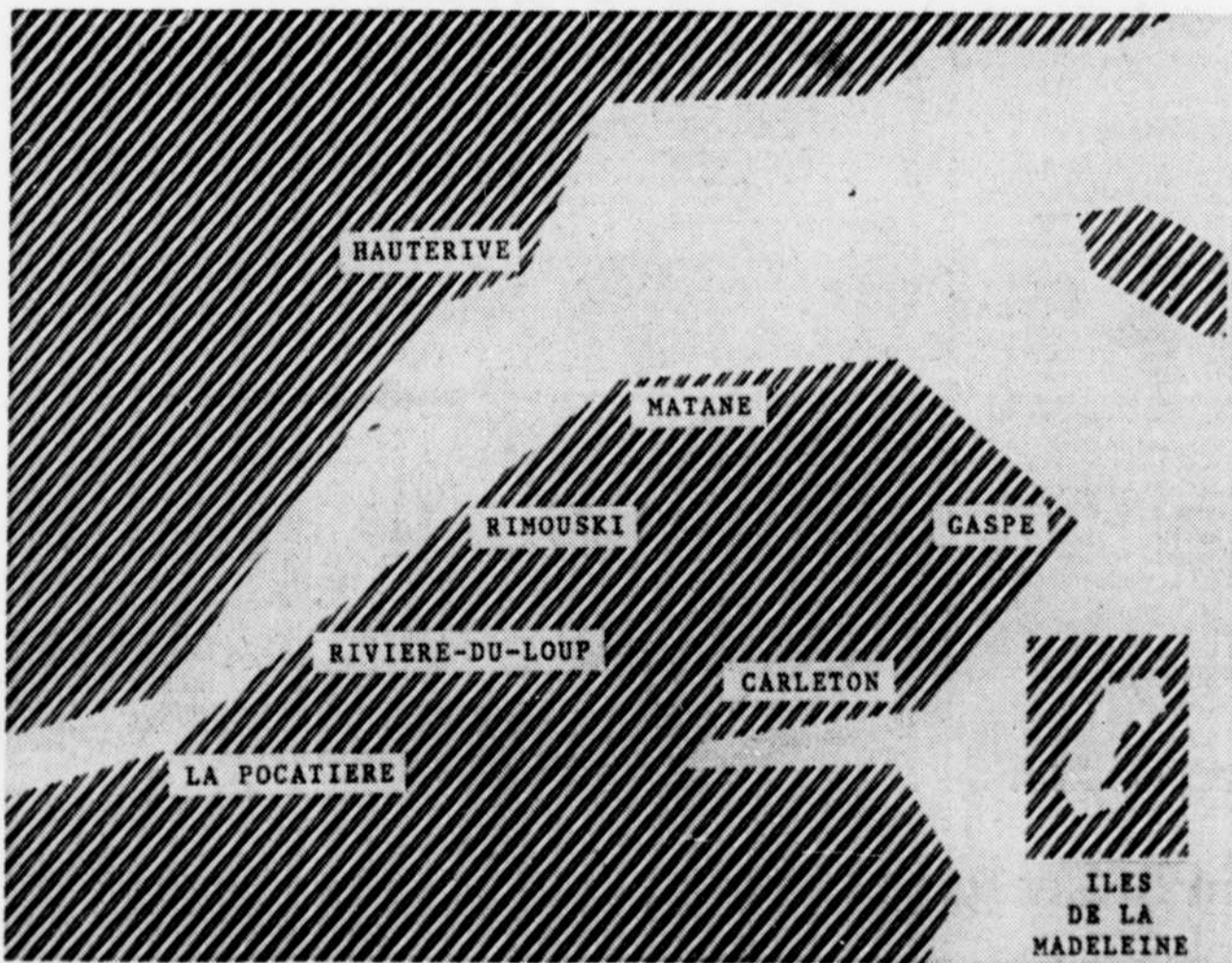
Si la mise en place des bureaux régionaux s'avère une expérience intéressante, elle présente certains risques. L'animation faite par les agents de liaison pour tenter d'identifier et de préciser avec les adultes leurs besoins de perfectionnement constitue certes une promotion pour l'UQAR, mais une réponse négative créerait de profondes frustrations.

Au niveau des contraintes à la décentralisation, on identifie les distances énormes, le climat difficile, la norme étudiants-cours qu'il faut respecter pour autoriser des activités.

De plus, ce sont les professeurs des étudiants réguliers de l'UQAR, dont le nombre est déjà restreint, qui s'occupent du développement des études à temps partiel ce qui s'avère très lourd, principalement lorsqu'il faut aller à Gaspé ou à Hauterive.

Malgré ces difficultés, les administrateurs de l'UQAR entendent bien poursuivre leurs efforts pour l'accessibilité d'un plus grand nombre aux études supérieures. On envisage à plus ou moins brève échéance, engager des professeurs à temps plein pour assurer l'enseignement aux adultes. De plus, une équipe d'assistants et d'animateurs est en formation.

Demain: Océanographie, axe principal de développement de l'UQAR.



Outre le campus Rimouski, l'UQAR possède six sous-centres administratifs identifiés sur cette photo.

TON TOIT COULE?
ESTIMATION GRATUITE
AQUILON CONS. INC.
COUVREUR - 849-5608

SAVIEZ-VOUS QUE...
Le Docteur Baignoire peut refaire l'émail de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement? Choix de couleurs, si désiré. Pour renseignements: 628-3823

COURS DE FLEURISTE
Session spéciale donnée à Québec en collaboration avec
L'ATELIER DE MONTRÉAL
427 est, Henri-Bourassa
Montréal
Renseignements: (514) 388-6957 (laisser message si absent)
Permis numéro 749516. Culture personnelle, ministère de l'Éducation.

Dr Sarto Létourneau, O.D.
optométriste
examens de la vue chez
SERVICE D'OPTIQUE ÉLITE LTÉE
Place Laurier, Ste-Foy. Tél.: 653-8396

86, RUE ST-LOUIS À VENDRE
Deuxième plus vieille maison de Québec, 3 étages, transformée en bureaux, gicleurs.
J.L. BOUTET INC.
Courtier
687-3231 ou 527-9088

Crédit Foncier
Fondé en 1880
Actif supérieur à \$900 millions

Obligations de 5 ans
Minimum \$500

8 3/4 %

Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum \$5000) ou composés et payés à échéance

9 %

Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (M. J. Goulet)
(Mme L. Brulotte)

Frais virés acceptés
Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec



côte-nord gaspésie bas saint-laurent le grand-portage

l'est du québec

E.G.

dans nos régions



Le vrai printemps

Les exploitants d'érablières ont fait peu de sirop, la semaine dernière, car le temps était encore un peu trop frais. La semaine précédente avait été meilleure. A compter de cette semaine, croit-on, la température va vraiment se prêter pour l'activité à la cabane à sucre. Dans la Beauce, comme dans la région de Bellechasse et des Cantons de l'Est, par exemple, où il existe beaucoup d'exploitations ouvertes aux visiteurs, c'est la vraie fête qui commence, pour se poursuivre habituellement jusque vers le 20 avril.

Le Bas-Saint-Laurent

L'agent Jean-Yves Dubé, du bureau de la Sûreté du Québec à Rimouski, avise les automobilistes de la région que les policiers se montreront plus sévères à l'endroit de ceux qui négligent d'attacher leur ceinture. Selon l'agent Dubé, les automobilistes perdent actuellement cette bonne habitude de boucler leur ceinture de sécurité.

La Côte-du-Sud

Plus d'un tiers des 360 employés d'une usine travaillant actuellement chez A. Bélanger Ltée, à Montmagny, (maintenant Industries BFG Montmagny) seront mis à pied d'ici à la fin de mai prochain, par suite du transfert à l'usine Soma de Saint-Bruno de la production des réfrigérateurs. Le gérant du syndicat affilié à la CSD, M. Georges Clavet, a confirmé qu'un avis en ce sens a été reçu de la direction de la compagnie. Le licenciement collectif touchera les 122 employés disposant du moindre nombre d'années d'ancienneté. On se rappellera qu'avant la grève de cinq mois et demi qu'a connue cette entreprise, du 24 avril au 15 octobre 1976, sur les questions salariales et d'abolition du plan boni, cette industrie de Montmagny comptait quelque 425 employés manuels.

L'Amiante

Un citoyen de la région de Hull a été embauché au poste de directeur général de la commission scolaire regroupée de Thetford Mines; M. André Legault, âgé de 33 ans, entrera en fonction le 10 avril. Il remplacera M. Claude Lafrance qui a démissionné pour accepter le poste de directeur général adjoint de l'administration au ministère de

l'Éducation. Actuellement, M. Legault est à l'emploi du gouvernement fédéral à titre de consultant en développement au Centre de recherche pour le développement international.

La Beauce

La commission scolaire de Saint-Joseph de Beauce a fait une demande au ministère de l'Éducation, dans le but d'obtenir l'autorisation de vendre l'ancien couvent de Saint-Odilon Granbourné. Depuis le départ des religieuses, fit remarquer le directeur général, M. Georges Bolduc, cet édifice n'est occupé que par un seul bureau du CLSC de Lac-Échemin.

La Côte-Nord

Le bal annuel du Petit soulier organisé par le Cercle des dames châtelaines de Sept-Îles se tiendra le samedi 30 avril prochain, à la salle du restaurant Place Royale. La présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Laurette Robillard, a accepté de présider le bal.

Charlevoix

Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a rencontré les enseignants de Charlevoix la semaine dernière et il a discuté des priorités générales de la centrale et des problèmes locaux. Formation et information des membres, solidarité dans les actions à entreprendre, vigilance face au nouveau gouvernement sont actuellement les préoccupations principales de la CEQ. M. Charbonneau a invité les enseignants à une action continue ne se manifestant pas seulement au moment des négociations.

La Société d'aménagement va demander l'aide de l'Etat

par Damien GAGNON
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec (SAIREQ), organisme nouvellement formé, demandera au gouvernement du Québec une subvention sous forme de commandite pour assurer son fonctionnement.

C'est ce qu'a révélé le président de la SAIREQ, M. Réal Michaud, agriculteur de Lac-Humqui. C'est par le biais du Conseil régional de développement de l'Est du Québec que la demande sera faite.

On est à établir, présentement, le coût d'opération de l'organisme dans le but de fixer le montant qui sera réclamé du gouvernement. Pour le moment, on sait que l'on pourra compter sur des fonds provenant des organismes membres et qui représenteront environ 20 pour cent des opérations annuelles.

Par ailleurs, le président Michaud a soutenu que la SAIREQ avait bien l'intention de jouer le rôle pour lequel elle a été créée, soit celui de dépasser le stade de la participation à des expériences-pilotes et provoquer véritablement le développement de la région par l'aménagement intégré.

On souhaite une implication ac-

crue des municipalités qui devraient, selon les dirigeants de l'organisme, s'impliquer davantage dans l'aménagement de la région.

Le président Michaud a souligné que l'exécutif se réunira sous peu pour établir les priorités de la première année d'opération. On compte également rencontrer, la semaine prochaine, les représentants des organismes engagés dans l'exploitation des

ressources en Gaspésie et qui n'ont pas encore adhéré à la société. Leur participation est conditionnée au respect des particularités propres à leur région.

Comme on le sait, cette société regroupe tous les organismes qui oeuvrent à l'exploitation des ressources du milieu comme les unités d'aménagement et l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Outre le président Michaud, les autres membres de l'exécutif sont: vice-présidents, MM. Jocelyn Lachance, de Lots-Renversés, représentant le JAL; Jean-Guy Gagnon, de Val-Brillant, représentant de la société d'exploitation des ressources de la Vallée; M. Gildas Cimon, de la société d'exploitation de la Neigette, est le secrétaire-trésorier, et M. Laurent Rioux, de la société d'exploitation des Basques, directeur.

Une firme de Rimouski a construit 14 des remonte-pentes du Québec

RIMOUSKI — Certains ont déjà prétendu qu'une seule firme québécoise de la ville de Lévis, fabriquait des remonte-pentes mécaniques.

A n'en pas douter, il s'agit là d'une information erronée, puisque la firme Egide Jean Inc., de Rimouski, a construit et installé depuis 1968 pas moins de 14 remontées mécaniques dans différents centres de ski de la province.

Ces remontées mécaniques ont été construites pour les centres de ski Val Neigette, à Rimouski, où trois unités

variant entre 1.100 et 2.500 pieds de longueur furent installées; le Mont Ti-Basse, à Baie-Comeau; le Mont Citadelle, à Rivière-du-Loup; le Mont Apic, à Plessisville; Val d'Irène, près d'Amqui, où l'unité mesure 3.100 pieds de longueur et compte 94 barres; côte des Chats, à Saint-Pacôme; le centre Saint-Mathieu, à Saint-Mathieu; le Mont Saint-Edgar, à New Richmond, et le Centre de ski Plein Air de Mont Béchervaise à Gaspé.

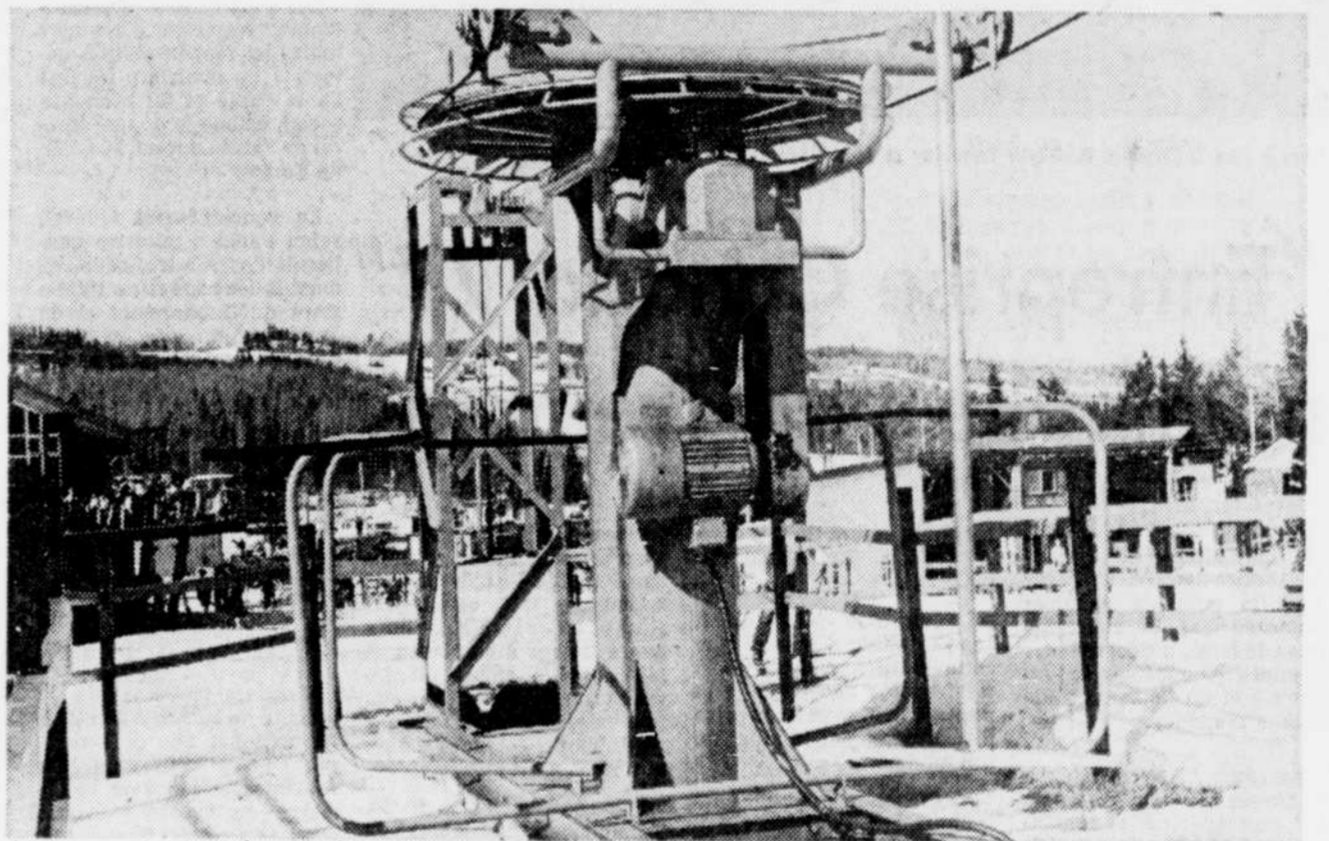
Tous ces remonte-pentes ont une valeur supérieure à un demi million de dollars, de sorte qu'il est effectivement erroné d'attribuer l'exclusivité

de la construction à une firme de la région de Québec.

Ces remontées mécaniques, convient-il de le préciser, ne représentent guère plus de 10 ou 15 pour 100 du chiffre d'affaires de la firme Egide Jean Inc., dont M. Egide Jean de Rimouski est le président, et laquelle se spécialise dans les travaux de soudure et de travail du métal de tous genres. La firme produit en outre des conditionneuses à neige et à pentes de ski, dont des rouleaux, des grattes et des niveleuses certaines ayant déjà été vendues dans les régions de Sherbrooke et de Baie-Comeau.

La caisse de Hauterive au second rang

SEPT-ÎLES — Le bulletin mensuel de mars des Caisses d'épargne économique (CEE) révèle que la succursale Manicouagan (Hauterive) se classe au second rang, alors que celle de Sept-Îles se trouve au 25^e rang, pour le nombre de membres parmi les 53 caisses au Québec. Les deux caisses de la Côte-Nord réunissent 9.719 membres, détiennent un capital souscrit de \$33.199.830,20 et un actif de \$26.357.915,94 en date du 1^{er} février dernier. Selon le président des CEE, M. Jacques Gagnon, ces caisses prêtent actuellement \$25 millions par mois dans les régions du Québec pour encourager le développement régional.



Le moteur qui actionne le câble des remonte-pentes

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE

HOMMES et FEMMES



DALE CARNEGIE
auteur du livre
"Comment se faire des amis"

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi.

Assistez à une
SÉANCE GRATUITE en FRANÇAIS

MARDI 22 MARS à 8h. p.m. ou MERCREDI 23 MARS à 8h. p.m.
AU CHÂTEAU FRONTENAC - SALLE LAVAL

Cours débutant en avril

Pour informations ou inscription
Tél.: 514-285-1287

Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec - Permis 749749
CULTURE PERSONNELLE
Présenté par E.J. Glowka & Ass. 285-1287

VANCOUVER

Poursuivez votre voyage en L-1011
avec cinéma à partir de Toronto.

7h00. Votre avion quitte Québec vers Toronto où une excellente correspondance vous est assurée. Vous montez à bord d'un spacieux L-1011 pour vous détendre au spectacle d'un film récent. Votre arrivée est prévue à 11h05, heure de Vancouver. Si vous préférez, prenez le vol qui quitte Québec à 16h10 et, après correspondance à Montréal, arrivez à Vancouver à 20h55.

Air Canada fait honneur à sa réputation de compagnie aérienne de première classe des repas et en vous offrant un service de réservation de 24 heures qui, sur-le-champ, vous retiendra une voiture, une chambre d'hôtel et une place vers Vancouver.

Communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada, au 692-0770.

"Je suis fanatique de cinéma et de voyages."

On y va?
On y va!

AIR CANADA





l'amiante les bois francs la beauce la côte-du-sud la rive sud portneuf charlevoix
le québec régional

dans nos régions



Le vrai printemps

Les exploitants d'érablières ont fait peu de sirop, la semaine dernière, car le temps était encore un peu trop frais. La semaine précédente avait été meilleure. A compter de cette semaine, croit-on, la température va vraiment se prêter pour l'activité à la cabane à sucre. Dans la Beauce, comme dans la région de Bellechasse et des Cantons de l'Est, par exemple, où il existe beaucoup d'exploitations ouvertes aux visiteurs, c'est la vraie fête qui commence, pour se poursuivre habituellement jusque vers le 20 avril.

Le Bas-Saint-Laurent

L'agent Jean-Yves Dubé, du bureau de la Sûreté du Québec à Rimouski, avise les automobilistes de la région que les policiers se montreront plus sévères à l'endroit de ceux qui négligent d'attacher leur ceinture. Selon l'agent Dubé, les automobilistes perdent actuellement cette bonne habitude de bouclier leur ceinture de sécurité.

La Côte-du-Sud

Plus d'un tiers des 360 employés d'une usine travaillant actuellement chez A. Bélanger Ltée, à Montmagny, (maintenant Industries BFG Montmagny) seront mis à pied d'ici à la fin de mai prochain, par suite du transfert à l'usine Soma de Saint-Bruno de la production des réfrigérateurs. Le gérant du syndicat affilié à la CSD, M. Georges Clavet, a confirmé qu'un avis en ce sens a été reçu de la direction de la compagnie. Le licenciement collectif touchera les 122 employés disposant du moindre nombre d'années d'ancienneté. On se rappellera qu'avant la grève de cinq mois et demi qu'a connue cette entreprise, du 24 avril au 15 octobre 1976, sur les questions salariales et d'abolition du plan boni, cette industrie de Montmagny comptait quelque 425 employés manuels.

L'Amiante

Un citoyen de la région de Hull a été embauché au poste de directeur général de la commission scolaire regroupée de Thetford Mines; M. André Legault, âgé de 33 ans, entrera en fonction le 10 avril. Il remplacera M. Claude Lafrance qui a démissionné pour accepter le poste de directeur général adjoint de l'administration au ministère de

l'Éducation. Actuellement, M. Legault est à l'emploi du gouvernement fédéral à titre de consultant en développement au Centre de recherche pour le développement international.

La Beauce

La commission scolaire de Saint-Joseph de Beauce a fait une demande au ministère de l'Éducation, dans le but d'obtenir l'autorisation de vendre l'ancien couvent de Saint-Odilon Granbourné. Depuis le départ des religieuses, fit remarquer le directeur général, M. Georges Bolduc, cet édifice n'est occupé que par un seul bureau du CLSC de Lac-Échemin.

La Côte-Nord

Le bal annuel du Petit soulier organisé par le Cercle des dames châtelines de Sept-Iles se tiendra le samedi 30 avril prochain, à la salle du restaurant Place Royale. La présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Laurette Robillard, a accepté de présider le bal.

Charlevoix

Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a rencontré les enseignants de Charlevoix la semaine dernière et il a discuté des priorités générales de la centrale et des problèmes locaux. Formation et information des membres, solidarité dans les actions à entreprendre, vigilance face au nouveau gouvernement sont actuellement les préoccupations principales de la CEQ. M. Charbonneau a invité les enseignants à une action continue ne se manifestant pas seulement au moment des négociations.

L'aménagement du parc industriel de Ste-Marie coûtera \$1,500,000

par Paul-Henri DROUIN
 SAINTE-MARIE — Pour compléter au plus tôt l'aménagement du parc industriel, la commission industrielle intermunicipale de Sainte-Marie se doit d'investir \$1.5 million.

C'est ce qu'a fait remarquer le commissaire industriel, M. Julien Turcotte, de Sainte-Marie, en remettant au ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, un dossier complet des infrastructures du parc industriel local.

Dans sa demande de subvention adressée aux autorités gouvernementales, a signalé M. Julien Turcotte, "une réponse est nécessaire rapidement, vu qu'un important projet sera mis en chantier d'ici mai prochain, dans les limites du parc industriel local, et que d'autres industriels attendent de connaître l'intention du ministère pour pouvoir élaborer leurs propres projets."

Il s'agit de l'aménagement d'un centre de services et d'un garage régional dans les limites du parc industriel par la compagnie Québec-Téléphone, dont le projet est évalué à près de \$1 million.

On se doit d'obtenir une intervention gouvernementale dans l'immédiat, a ajouté M. Turcotte, car plusieurs facteurs font que le parc industriel de Sainte-Marie doit être aménagé simultanément: d'abord, parce qu'il y a un ruisseau assez important à relocaliser et qu'il faut faire vite avant que soit construite l'autoroute de la Beauce qui passera en plein centre de cet immense terrain industriel dont la superficie totale est de 46 millions de pieds carrés de terrain.

M. Landry

De son côté, le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, sans s'engager dans l'immédiat à la demande faite par la commission industrielle intermunicipale, en présence de quelque 200 industriels de la Beauce, s'est montré favorable à aider les petits centres comme celui de Sainte-Marie, à continuer de se développer.

M. Landry a été jusqu'à dire "s'il se trouve une région au Québec qui se doit d'être aidée à se développer, c'est bien la Beauce, car jusqu'à maintenant elle s'est développée par elle-même, à l'image du Québec que le gouvernement actuel souhaite voir se développer"

Il a aussi mentionné que "l'une des priorités du gouvernement québécois sera d'aider d'une façon spéciale les petites et moyennes entreprises des régions périphériques".

Progression accentuée

Ce renouveau économique que connaît le secteur de Sainte-Marie, depuis une vingtaine d'années et avec la venue d'une commission industrielle intermunicipale, soit depuis un peu plus d'un an, a permis qu'en 1976, l'on compte 53 entreprises qui emploient plus de 5 personnes.

De ce nombre, 27 entreprises industrielles sont localisées à Sainte-Marie de Beauce et procurent de l'emploi à 2,762 travailleurs. La population totale des deux municipalités de Sainte-Marie est de 7,868 habitants et la population de la région de Sainte-Marie est de 17,013 personnes.

On a aussi appris que les 27 entreprises manufacturières localisées à Sainte-Marie ont réalisé en 1976, un chiffre d'affaires de \$120 millions et que la plupart de ces entreprises ont des projets d'expansion sur court et moyen terme.



M. Julien Turcotte

Rejet des offres de la régionale Charlevoix

par J-Thérèse LEGENDRE

LA MALBAIE — Après avoir pris connaissance des offres finales faites par la commission régionale de Charlevoix au Syndicat des travailleurs de l'enseignement de Charlevoix (STEC) sur les quatre sujets encore en litige des 18 devant être négociés à l'échelle locale, l'équipe syndicale de négociations a déclaré trouver inacceptables ces offres qui s'appuient plus sur les besoins des commissions scolaires que sur ceux des enseignants.

Au cours d'une conférence de presse convoquée par le STEC, à laquelle assistait M. Jacques Blackburn, président, et l'équipe syndicale de négociations, on a fait connaître les raisons pour lesquelles les offres finales de l'équipe patronale de négociations acceptées par les commissaires régionaux n'avaient pas été paraphées.

Points en litige

Les points sur lesquels les négociations acheminent sont les suivants: le perfectionnement, les congés sociaux, le dossier personnel, les mutations et

affectations. La distribution des instituteurs et la répartition des fonctions et le droit aux griefs offrent aussi des points litigieux. Concernant le comité de perfectionnement et de mise à jour, on ne s'entend pas sur la formation du comité que le STEC voudrait unique pour les trois commissions scolaires concernées (commission régionale de Charlevoix, commission scolaire Laure-Conan et la commission scolaire du Gouffre), afin de favoriser les petites commissions scolaires par la mise en commun des sommes allouées à ce poste. L'équipe syndicale voudrait aussi que les projets de mise à jour viennent des enseignants et non des commissions scolaires où ils deviennent obligatoires pour tous sans toutefois répondre nécessairement aux besoins particuliers.

Pour les congés sociaux, le STEC veut que soit inclus au texte des propositions, un jour de congé dans le cas du décès d'un oncle ou d'une tante, et aussi dans le cas où l'enseignant doit visiter un médecin spécialiste. Ces demandes ont été refusées par la partie patronale.

Dans le cas du dossier personnel, le syndicat trouve inacceptable que la proposition patronale sur la suspension d'un enseignant laisse une porte ouverte à des décisions arbitraires en stipulant qu'une suspension puisse se faire sans préavis dans "le cas où la commission juge que l'acte justifie de procéder directement à la suspension". D'autre part, le STEC ne veut pas que ce soit le directeur général qui ait à suspendre un enseignant, mais plutôt les commissaires et ceci pour éviter les effets d'éventuels conflits de personnalité. Finalement, le syndicat demande que soient inclus dans un avis d'une mesure disciplinaire, la date, les motifs et la durée de la suspension; que dans le cas d'une suspension maintenue par le conseil d'arbitrage, seul le salaire soit affecté et non pas le fonds de pension et l'ancienneté.

Concernant les affectations et mutations, le STEC demande que le premier critère soit l'ancienneté au lieu des besoins spécifiques des commissions scolaires. Certaines imprécisions de cet item des offres patronales ne satisfont pas les enseignants.

D'autres points achoppent dont le manque de définition de périodes d'encadrement activité et récupération dans la répartition des tâches de l'enseignant. Le STEC demande que la tâche maximum ne soit pas dépassée par plus d'une période au secondaire et de 60 minutes à l'élémentaire. Il refuse les tâches d'encadrement sur l'heure du dîner au secondaire et demande un minimum de 25 élèves au cours régulier et de 15 au professionnel pour ouvrir une nouvelle option.

Les enseignants se trouvant actuellement dans un vide juridique parce que la convention de travail n'est pas encore signée, demandent que les commissions scolaires leur donnent quand même un droit au grief et cette demande leur est refusée.

Selon M. Jacques Blackburn, l'exécutif du STEC qui aura pris connaissance des explications de l'équipe de négociations rencontrera les délégués et finalement consultera les enseignants en assemblée générale. Le STEC regroupe 425 enseignants des commissions scolaires régionales Laure-Conan et du Gouffre.

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE

HOMMES et FEMMES

DALE CARNEGIE
 auteur du livre "Comment se faire des amis"

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi.

Assistez à une **SÉANCE GRATUITE en FRANÇAIS**

MARDI 22 MARS à 8h. p.m. ou MERCREDI 23 MARS à 8h. p.m.
 AU CHÂTEAU FRONTENAC - SALLE LAVAL

Cours débutent en avril

Pour informations ou inscription
 Tél.: 514-286-1287

Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec - Permis 749749
 CULTURE PERSONNELLE
 Présenté par E.J. Glowko & Ass. 285-1287

VANCOUVER

Poursuivez votre voyage en L-1011 avec cinéma à partir de Toronto.

7h00. Votre avion quitte Québec vers Toronto où une excellente correspondance vous est assurée. Vous montez à bord d'un spacieux L-1011 pour vous détendre au spectacle d'un film récent. Votre arrivée est prévue à 11h05, heure de Vancouver. Si vous préférez, prenez le vol qui quitte Québec à 16h10 et, après correspondance à Montréal, arrivez à Vancouver à 20h55.

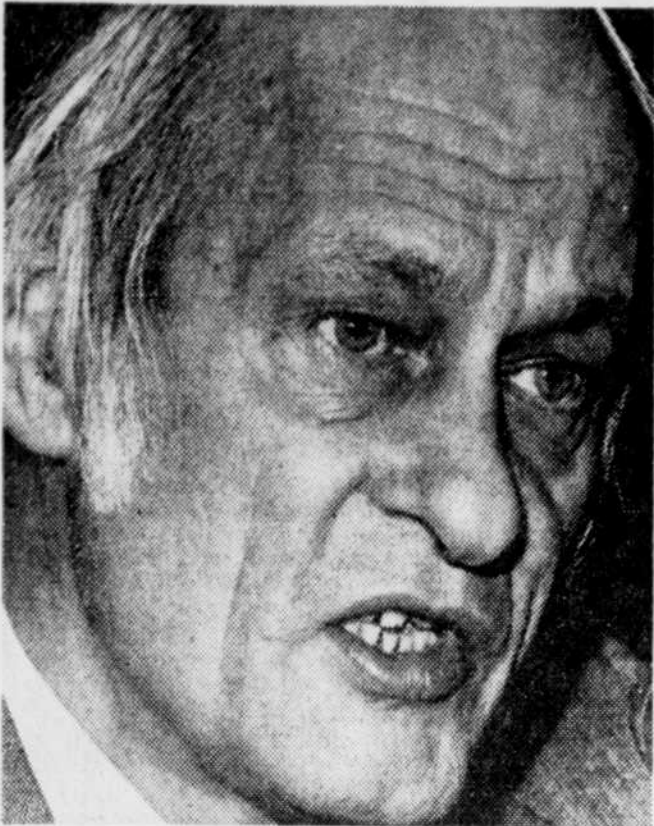
Air Canada fait honneur à sa réputation de compagnie aérienne de première classe des repas et en vous offrant un service de réservation de 24 heures qui, sur-le-champ, vous retiendra une voiture, une chambre d'hôtel et une place vers Vancouver.

Communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada, au 692-0770.

"Je suis fanatique de cinéma et de voyages."

On y va? On y va!

AIR CANADA



Le premier ministre René Lévesque

Il n'est pas question que l'Etat soit une "assurance-faillite" (R. Lévesque)

par Gilles BOIVIN
 du bureau du Soleil

MONTREAL — Répondant à quelque 600 dirigeants et cadres d'entreprises réunis hier à Montréal et qui pressaient le gouvernement d'intervenir le moins possible à titre de gestionnaire, dans les domaines traditionnellement réservés à l'entreprise privée, le premier ministre René Lévesque n'a pas manqué de souligner que les entreprises négligeaient rarement de solliciter les subventions gouvernementales lorsqu'elles étaient en difficulté.

Nous ne sommes pas des

"socialistes doctrinaires", a précisé M. Lévesque, mais il n'est pas question non plus de faire de l'Etat une "assurance-faillite". L'Etat se doit d'intervenir, à chaque fois que l'une ou l'autre des trois situations suivantes se présentent, selon M. Lévesque: 1) abus du marché par un monopole ou un cartel; 2) lorsque l'entreprise privée dessert mal la population dans son secteur d'activité ou encore 3) lorsque l'intérêt économique pour la population est évident.

Cependant, le premier ministre a dit souscrire à une autre recommandation de

CDE qui vise à régionaliser la politique de développement économique. M. Lévesque a souligné que son gouvernement était très sensible à toute recommandation visant à prévoir des programmes et des projets spéciaux de développement pour les régions où le chômage est particulièrement élevé.

M. Lévesque a précisé que son gouvernement était à réétudier les programmes de subventions à l'entreprise privée afin de les inscrire dans une véritable stratégie de développement industriel. Citant l'ex-sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, le premier ministre a carrément admis qu'il n'exis-

tait aucune politique industrielle véritable au Québec et qu'il est devenu urgent de remettre un peu d'ordre dans le "fouillis permanent" de ces subventions à la petite semaine.

Quant aux mesures d'urgence à prendre pour pallier la situation économique actuelle et au chômage record que connaît le Québec, M. Lévesque a réitéré que son gouvernement entendait agir bientôt "et pas juste en coupant des branches". Le gouvernement entend mettre l'accent à ce chapitre sur le déblocage des fonds fédéraux prévus pour la construction de logements sociaux et paralysés par "l'ineffica-

ité délirante" de la Société d'habitation du Québec.

Revenu garanti
 Le premier ministre a par ailleurs indiqué que son gouvernement songeait à une formule de revenu minimum garanti axée sur l'impôt négatif pour prendre la relève du salaire minimum, comme le lui suggère le CDE dans son cahier de doléances. Nous sommes conscients des dangers économiques (en termes de position concurrentielle) d'une hausse de salaire minimum, mais il ne saurait être question non plus de forcer les plus petits salariés à subventionner l'entreprise en acceptant des salaires dérisoires", a précisé M. Lévesque.

saire minimum et la position concurrentielle des entreprises québécoises sur le marché canadien et américain, que le gouvernement songe à intervenir plutôt sur le revenu net du petit salarié en réduisant les sommes d'impôt qu'il verse à l'Etat.

Au chapitre des relations de travail, le premier ministre s'est montré sensible aux inquiétudes du CDE sur une éventuelle loi anti-scab en répétant que son gouvernement avait l'intention de procéder avec prudence et sans hâte excessive dans ce domaine. M. Lévesque est cependant resté muet sur diverses autres demandes du monde patronal relativement à la négociation sectorielle, à la syndicalisation accélérée et à l'encadrement du droit de grève.

C'est pour tenter de contourner l'éternelle opposition entre une hausse du

Bellevue connaîtra une année difficile

par Fortunat MARCOUX
 du bureau du Soleil

THETFORD MINES — L'année 1977 en sera une difficile pour l'industrie de tentes-roulottes, de roulottes, et de maisons mobiles Bellevue Inc., de Thetford Mines, qui vient d'être relancée par le gouvernement québécois après avoir dû fermer ses portes pendant une dizaine

de mois en raison de graves difficultés financières.

Le dénouement tardif dans ce dossier affectera la rentabilité de l'entreprise. Ce retard se traduira par une perte de revenus de l'ordre de \$1 à \$1,5 million et par une faible production qui aura un impact direct sur le nombre des employés (ils étaient 500) qui seront rappelés au travail au cours des prochaines semaines.

La nouvelle compagnie, "Les Produits Bellevue (1977) Inc.", accuse un retard sérieux sur ses concurrents qui ont commencé, il y a quelques mois déjà, à construire les modèles de 1977 et à garnir leur carnet de commandes.

Les dégâts auraient été beaucoup moins désastreux si Bellevue avait été relancée dès janvier dernier, et pratiquement inexistantes si l'entreprise avait pris son nouvel élan en octobre dernier.

Actuellement, Bellevue est à réorganiser son réseau de distribution et de ventes. La tâche s'avère difficile le marché étant déjà largement occupé par des entreprises concurrentielles. Incertains de l'avenir de l'industrie thetfordoise, plusieurs distributeurs ont placé leurs commandes chez d'autres fournisseurs.

Le gouvernement provincial a injecté \$6 millions

pour relancer la firme Bellevue, soit \$800,000 en fonds de roulement et \$5,2 millions pour effacer la dette de la compagnie envers la Banque provinciale du Canada qui détenait un lien sur les inventaires (produits finis et matières premières). La somme de \$5,2 millions inclut le déficit d'exploitation (environ \$3 millions) que l'ex-gouvernement Bourassa avait garanti de rembourser pour l'exercice financier de 1975-août 1976. Le gouvernement libéral avait posé ce geste pour empêcher la liquidation de l'entreprise. L'industrie secondaire la plus importante dans la région.

Ce n'est cependant qu'il y a une dizaine de jours, après de fortes hésitations, que la Banque provinciale a ac-

cepté de céder ses droits sur les inventaires.

Lessard est toujours là

L'ex-président et principal actionnaire de la firme Bellevue, M. Conrad Lessard, demeure un actionnaire important dans la nouvelle compagnie. Son groupe s'est porté acquéreur des inventaires (675 tentes-roulottes, 400 roulottes de voyage et 40 maisons mobiles, matières premières) pour un montant de \$2,2 millions lors d'un appel d'offres publiques le 23 décembre dernier.

Selon des informations que LE SOLEIL a obtenues de source fiable, le conseil d'administration de la nouvelle compagnie sera formé de

deux membres, deux du groupe Lessard, deux représentants du gouvernement, et d'un administrateur choisi par les deux parties. M. Lessard sera président et directeur général de la nouvelle société.

M. Lessard sera probablement en mesure d'annoncer, dès jeudi, les noms des administrateurs de la compagnie, ainsi que la date de la rouverture de l'usine. Celle-ci pourrait avoir lieu dès la semaine prochaine.

Bellevue sera présente à l'exposition du camping qui doit s'ouvrir vendredi à la Place Bonaventure à Montréal. Elle y montrera des prototypes de tentes-roulottes et de roulottes de voyage '76.

Apport de Goodyear

La compagnie Goodyear Canada a versé pour plus de \$2,4 millions de salaires aux ouvriers de son usine de Québec en 1976, selon le chef de l'usine, M. Clément Gagné. Il s'agit d'une augmentation de 14 p.c. par rapport à l'année dernière.

La compagnie embauche 210 ouvriers. Au chapitre des investissements, l'usine sera dotée, en 1977 d'une presse à mou-

ler par injection pour la production de produits automobiles. Cet investissement coûtera près de \$150,000.

Durant 1976, l'usine a acheté des marchandises et des services d'une valeur de \$200,000 à environ 65 fournisseurs locaux. La compagnie Goodyear a de plus payé \$85,500 de taxes municipales durant l'année dernière.

Directement de l'importateur

BIJOUX PRIX de GROS

"Jobber" et marchand seulement

Gros choix de chaînes, signes zodiaques, bracelets, charm bracelets, bague à diamant, etc.

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE

519 est, St-Zotique
 Montréal

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus. L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois. Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes. Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

LYS PARISIEN

CHEVEUX GRAS, PELLICULES GRASSES, DÉMANGEAISONS DU CUIR CHEVELU, BLESSURES OU INFECTIONS

Venez rencontrer DENISE spécialiste capillaire à notre comptoir de Charlesbourg les 24-25 et 26 mars 77.

brunet

CARREFOUR, Charlesbourg 623-1504

C'est juste

La grande controverse sur la pension

Le coût des contributions des employeurs à tous les régimes de pensions est imputé au public. Le coût des contributions de l'employeur aux régimes privés de pensions fait partie des frais d'exploitation de l'entreprise, et ces frais sont imputés au consommateur sous forme d'augmentations des prix. Lorsque les fonds de pensions privés se heurtent à des difficultés et que les employeurs doivent verser un montant additionnel, les compagnies déclareront simplement que leurs frais d'exploitation ont augmenté et hausseront leurs prix. Si moins de 40% des travailleurs participent à des régimes de pensions et que le coût des contributions des employeurs est imputé à tous les consommateurs et contribuables sous forme d'autres augmentations de prix, cela signifie que 60% des travailleurs canadiens ne participant pas à des régimes de pensions subventionnent les employeurs pour les moins de 40% d'employés qui bénéficient d'un régime de pension.

Ecrivez dès aujourd'hui à votre député fédéral et exigez que le gouvernement prenne en charge les dispositions des pensions afin d'assurer que vous bénéficierez d'une pension indexée suffisante lorsque vous prendrez votre retraite.

La présente réclame est payée par l'Alliance de la Fonction publique du Canada, qui représente 177,000 contribuables et syndiqués canadiens.

Juste pour tous

As-tu ton ANTEAR \$2

v'là ta chance... tirage: 1 avril

De la pure spéculation (Rouleau)

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le président de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, M. Alfred Rouleau, a commenté hier, alors qu'il était de passage à l'Union régionale des caisses populaires de Rimouski, les articles publiés samedi dans LE SOLEIL, au sujet du Mouvement Desjardins, en soulignant que ces textes l'avaient fait rire plus qu'autre chose et que ce n'était pour lui que de la pure spéculation.

En ce qui concerne sa

succession à la présidence, M. Rouleau a rappelé qu'il avait été élu pour une période de sept ans, qu'il reste deux ans à parcourir sur ce mandat, et qu'il était renouvelable pour une durée de trois ans. Au sujet d'éventuels candidats venus de l'extérieur, Rouleau a déclaré que le mouvement recrute suffisamment de ressources humaines pour assurer son renouvellement de l'intérieur.

Quant au deuxième volet du texte, traitant du leadership à l'intérieur du Mouvement Desjardins, M. Rouleau reconnaît qu'il peut avoir là des

tensions, ce qu'il trouve parfaitement normal quand on opère en démocratie. Il y a des pouvoirs, dit-il qui ont été délégués aux unions régionales et c'était souhaitable. Pour ma part, ajoute M. Rouleau, j'ai toujours mis l'accent sur le pouvoir à la base, ce qui est souhaitable dans un mouvement coopératif. Mais en raison même de sa nature, il n'est pas étonnant qu'il y ait des divergences de vues et des rapports de force entre les caisses, entre celles-ci et les unions régionales, et entre les unions régionales et la fédération.

Ce qu'il faut retenir, dit M. Rouleau, c'est qu'en dépit de dissensions normales, tout marche très bien, la preuve en étant que l'actif des caisses dépassera bientôt les \$8.5 milliards.

Parmi les nombreux sujets traités au cours de cette rencontre avec la presse rimouskoise, M. Rouleau a exprimé l'espoir que le nouveau gouvernement du Québec assure la révision statutaire de la loi des caisses d'épargne et de crédit, comme c'est le cas pour la loi canadienne concernant les institutions bancaires. A l'heure actuelle, a-t-il

précisé, les caisses sont à la merci du bon vouloir de gouvernement, quand il s'agit de réviser des aspects désuets de cette loi.

Interrogé au sujet des récentes visées du gouvernement fédéral, M. Rouleau s'est dit d'avis que le gouvernement fédéral n'assujettira pas les caisses populaires à un coefficient de crédit à la banque du Canada. Il n'est pas possible, a-t-il conclu, que l'on soit à cheval sur deux juridictions, alors que les banques, avec qui nous sommes en concurrence, n'en ont qu'une.

Alcoa porte son prix de l'aluminium à 51 cents

(par J.F.) — **Aluminium Company of America (Alcoa)**, premier producteur mondial d'aluminium, a annoncé son intention d'augmenter de 3 cents à 51 cents la livre son prix d'aluminium primaire en lingot. La hausse deviendra effective le 25 mars.

Alcan Aluminium Corp., filiale américaine de l'**Alcan Aluminium Ltée de Montréal**, a fait savoir qu'elle étudiait la hausse de sa concurrente. L'**Alcan** est devenue producteur d'aluminium aux USA depuis son achat la semaine

dernière, de l'usine de **Rever Copper & Brass**, en Alabama. Les autres hausses d'**Alcoa** augmenteront de 5.8% en moyenne les prix de ses produits primaires en lingots.

C'est à la fin mai que les 42,000 travailleurs de l'aluminium aux USA doivent renégocier leur convention collective sectorielle. Les observateurs prévoient un arrêt de travail.

L'an dernier, alors que la filiale canadienne de l'**Alcan**, l'**Aluminium du Canada**

Ltée a été en grève pendant six mois, les producteurs ont haussé leur prix du lingot de 6 cents à 48 cents la livre.

Depuis le début mars, les producteurs de cuivre américains aussi confrontés à une grève en fin juin de leurs 35,000 travailleurs, ont relevé de 5 cents, dont 3 cents la semaine dernière, leur prix du cuivre à 74 cents la livre pour le cuivre de cathode. Depuis le début de l'année, le prix du cuivre des producteurs US a été haussé de 9 cents.

Fonds hypothécaires abondants à Québec

par Pierre MARTEL

Alors que la demande de prêts pour l'habitation a été peu active dans la région de Québec, en février, les sources de fonds sont demeurées abondantes, selon le dernier relevé mensuel de la **Compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada (CAHC)**.

Selon la CAHC, les sources de fonds étaient abondantes pour les secteurs de la région de Québec. Dans les deux autres régions étudiées au Québec, Montréal et Sherbrooke-Trois-Rivières, les sources de fonds sont jugées suffisantes. Ce qui indique que les fonds sont moins disponibles qu'à Québec.

Par ailleurs, dans la région de Québec, la demande de prêts a été peu active de la part des entrepreneurs et pour les appartements alors qu'elle a été constante chez les nouveaux propriétaires. A Montréal, la demande de prêts a varié de peu active à constante.

Enfin, la CAHC indique que les prix ont été stables dans les trois régions du Québec en février. Il y a toujours pénurie de logements à Québec et à Sherbrooke-Trois-Rivières alors que le marché montréalais du logement est jugé suffisant.

En général, le marché hypothécaire est jugé peu actif à Québec et stable dans les deux autres régions étudiées au Québec.

Pour l'ensemble du pays, la

compagnie spécialisée dans l'assurance hypothécaire estime que le marché immobilier a été, en février, généralement stable. Les prix sont demeurés stables.

La disponibilité des appartements était de suffisante à insuffisante. Seules trois des 34 régions étudiées, St. John, Moncton et la vallée de l'Okanagan, indiquaient une abondance de logements.

La disponibilité des fonds a varié de suffisante à abondante à travers le pays alors que la demande de prêts a varié de peu active à constante.

Signalons finalement que les taux d'intérêt ont oscillé entre 10 à 11 pour cent.

l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait, hier, l'once de Troyes d'argent à \$5.212 en devise canadienne.

“ Ville de Sainte-Foy ”

OBLIGATIONS MUNICIPALES

10%

Pour des placements de premier ordre
consultez un courtier de premier ordre.

WOOD GUNDY LIMITÉE
500 est, Grande Allée
Bureau 405, Québec
(418) 647-2877

Jacques Arsenault

WOOD GUNDY



À la
pointe
du progrès

Consultant:
MARKETING
ET RELATIONS
EXTERIEURES
Recherche
Creative
Promotion
AUTRES SERVICES
ORGANISATION
TECHNIQUE
METHODE

PLACEMENT
PUBLICITAIRE

CONCEPTION
COMPOSITION
MONTAGE
IMPRESSION

ROGER SIMARD
1059, boul. des Chutes
Beaufort 661-7733

Le Canada a une nouvelle Loi sur la citoyenneté

Date d'entrée en vigueur: 15 février 1977.

C'est avec fierté que vous vous souviendrez du jour où vous avez acquis la citoyenneté canadienne, avec tous les privilèges et obligations attachés à ce statut.

La nouvelle Loi sur la citoyenneté ne modifie en rien le statut des personnes qui sont déjà citoyens canadiens.

Les immigrants reçus désireux de devenir citoyens seront intéressés par les changements suivants:

1. Les femmes et les hommes sont traités sur un pied d'égalité, quel que soit leur état civil.
2. Les candidats doivent avoir résidé au Canada pendant trois ans.
3. L'âge de la majorité est de 18 ans.
4. Les candidats sont tous traités également, quel que soit leur pays d'origine.

Comme par le passé, les requérants seront tenus de verser un droit, mais les agents du Secrétariat d'État leur fourniront à titre gracieux tout renseignement ou aide dont ils pourraient avoir besoin en vue de remplir leur formule de demande.

Si vous désirez obtenir plus de précisions, veuillez vous adresser, en personne ou par écrit, à la Cour de la citoyenneté la plus rapprochée de chez vous.

Vous pouvez également communiquer avec: Le Greffier, 130, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0M5.



Secrétariat
d'État

John Roberts
Ministre

Secretary
of State

John Roberts
Minister

Pas d'autre front commun syndical de l'amiante

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — A sept mois des négociations dans l'industrie de l'amiante, dans la région de Thetford Mines, il semble déjà acquis que les 2.500 syndiqués de la CSN (Confédération des syndicats nationaux) et les 1.000 membres des métallurgistes unis d'Amérique ne feront pas front commun devant les employeurs pour renouveler leur contrat de travail, l'expérience de 1975 (longue grève de sept mois et trois semaines) s'étant avérée décevante.

La récente déclaration du directeur des métaux pour le Québec, M. Jean Gérin-Lajoie, selon laquelle "le front commun dans l'amianté en 1975 avait été la plus mauvaise expérience qu'il ait connue", donne du poids à cette hypothèse.

Dans la région minière, tant chez la CSN que chez les Métallos, les dirigeants syndicaux font preuve d'une grande prudence quand ils sont interrogés sur cette question délicate. De toute évidence, il n'y a pas eu encore de pourparlers en ce sens entre les deux centrales. Cela contraste avec la situation précé-

dente alors qu'à l'automne de 1973, la CSN et les Métallos avaient déjà eu des tractations, à ce sujet, soit un avant que les contrats de travail ne prennent fin.

Du côté de la CSN, le président du Syndicat des 1400 mineurs de la Société Asbestos Ltée, M. Oliva Lemay, a déclaré que l'idée du front commun n'avait pas été discutée encore. "Pour le moment, on nage dans l'incertitude face aux législations gouvernementales actuelles et à venir concernant la loi 52 (indemnisation des mineurs amiantés), la sécurité au travail et les conditions de salubrité dans les exploitations minières (application du rapport Beaudry)", a-t-il expliqué.

Quant aux Métallos, ils consultent leurs membres. Selon leur porte-parole, M. Fernand Paquet, les gars sont fortement divisés sur l'opportunité de reformer le front commun.

M. Paquet a reconnu que le dernier front commun avait été un échec. "Ca a duré jusqu'au déclenchement de la grève", a-t-il dit.

"S'il devait y avoir front commun, il faudrait trouver une autre formule", a-t-il précisé.

Cependant, de faire remarquer M. Paquet, l'absence d'un front commun n'empêcherait pas les deux unions rivales de se consulter sur certains sujets précis.

En 1975, la CSN et les Métallos avaient décidé de faire front commun dans la négociation des clauses à incidence monétaire.

Cependant, la CSN mena également une lutte farouche pour améliorer les conditions de salubrité dans les mines. Les problèmes de santé devinrent, même son cheval de bataille durant la grève, ce qui hypothéqua lourdement le front commun.

Après sept mois de tiraillements, les Métallos prévenus quelques heures à l'avance des mesures de restrictions des hausses des prix et des salaires annoncées par le gouvernement Trudeau, le 13 octobre 1975, acceptait un contrat modèle (pattern) négocié avec la Bell Asbestos Ltd forçant ainsi les autres syndicats à emboîter le pas.

Le contrat de travail des 3.500 mineurs de la région de Thetford prendra fin le 15 octobre prochain.

Les grévistes de CJRP prévoient un long conflit

par J.-Jacques SAMSON

Les 35 employés syndiqués de la station radiophonique CJRP (Radio Mutuel) de Québec fourbissent leurs armes en prévision d'un long et dur conflit, selon le président de ce syndicat, M. Alain Pelletier.

Ils débatteront d'abord demain une requête visant à rendre permanente l'injonction signifiée samedi par le juge Jacques Dufour leur enjoignant de cesser toute action de nature à nuire au libre accès de l'entreprise, de cesser toute mesure ayant pour but de nuire aux opérations de la compagnie et de cesser de faire des menaces "à tous ceux qui s'occupent de la requérante".

Les employés syndiqués de CJRP ont débrayé vendredi matin et dressé une ligne de piquetage devant leurs lieux de travail mais l'employeur a répliqué par une requête en injonction, invoquant l'illégalité de la grève.

Les travailleurs de CJRP rejoignent leurs collègues des stations CJMS-Montréal, CJRS-Sherbrooke et CJTR-Trois-Rivières en grève depuis quelques semaines. Les employés de ces trois dernières stations sont membres de syndicats affiliés à la Fédération nationale des communications (CSN) alors que les employés de CJRP appartiennent à la section locale 691

du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Protocole avec l'Union des artistes

Ils ont multiplié depuis plusieurs mois les tentatives pour se doter d'un véritable contrat collectif de travail. Le syndicat a été accrédité en juillet 1975 et la conciliation a été demandée en janvier 1976. Quatorze mois plus tard, les membres du syndicat ont donné unanimement le mandat à leurs représentants de déclencher la grève devant l'impossibilité d'en venir à une entente.

Une grève illégale?

Le président du syndicat des employés de CJRP, M. Alain Pelletier, affirme ne pas être convaincu que la grève en cours est illégale puisqu'elle n'a pas été dénoncée encore par le Conseil canadien des relations de travail.

L'exécutif du syndicat a décidé de se rendre aux exigences de l'injonction pour ne pas subir de préjudices moraux avant l'audition de la requête demain.

Le conciliateur du ministère fédéral du Travail devait d'ailleurs remettre aujourd'hui son rapport sur les dernières tentatives de règlement.

"On s'enlène pour une grève longue, a précisé, hier, M. Pelletier, mais on veut un règlement déterminant. Si nous n'obtenons qu'un règlement aujourd'hui, l'employeur n'appréhendra pas à vivre avec un syndicat".

LE SOLEIL a par contre appris hier que des négociations se poursuivent en coulisse, à Montréal, entre l'Union des artistes, la Fédération nationale des communications (FNC) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) en vue de la signature d'un "protocole de grève" entre les trois organisations syndicales.

Un tel protocole permettrait de clarifier la situation ambiguë de membres de l'Union des artistes qui poursuivent le travail en dépit de la grève menée à Radio Mutuel par des collègues syndiqués, membres de la CSN et de la FTQ.

L'Union des artistes est affiliée au Congrès du travail du Canada (CTC) tout comme les syndicats membres de la FTQ.

A CJRP, Québec, les opérations se poursuivent presque normalement depuis le début de la grève. Deux amateurs, membres de l'Union des artistes, syndicaux dans l'unité d'accréditation des employés de la station mais non syndiqués, demeurent en poste. Ce sont MM. André Guy et Marcel Roussel.

Le personnel cadre de la station assure la relève au micro, selon le président du syndicat et le directeur des relations avec l'auditoire se charge de la préparation des bulletins d'information.

MIRACLE MART Le charme naturel du cuir!



59⁸⁸
chacune

Ayez fière allure ce printemps avec ces vestes en peau de vachette

Ces vestes de bonne coupe sont garnies de surpiqures décoratives. Les deux modèles sont à simple boutonnage et sont offerts dans les tons de chili ou marmelade: Tailles 7 - 15

- A. Col et dos surpiqués, ceinture-lien.
- B. Devant et dos surpiqués, ceinture à même se nouant devant.

39⁸⁸
chacune

Vestes en cuir de bonne coupe pour la ville ou la campagne

Elles sont parfaites pour aller au travail, pour les voyages ou pour flâner en ville. Et à ce bas prix, pourquoi ne pas succomber à la tentation! Tons de brun naturel. (Certaines tailles peuvent manquer dans certains de nos magasins). Tailles 7 - 15

- C. Boutons-pression devant, ceinture-lien.
- D. Glissière devant et pattes décoratives.

nous achetons avec autant de soin que vous

METTES-VOUS A VOTRE COMPTE

EN DEVENANT CONCESSIONNAIRE

Je suis content d'avoir considéré une concession Steedmans, et je vais vous dire pourquoi. Canada parmi les magasins à rayons généraux d'arrangement du magasin et des étalages, d'aide professionnelle sur place et de promotion de ventes, en ont un commercial idéal.

Alors si vous voulez vous mettre à votre compte, faites comme moi. Devenez propriétaire d'une concession Steedmans. Moi-même, je suis très content de faire partie de la grande famille Steedmans.

Écrivez-nous aujourd'hui même pour renseignements

Nom _____ Adresse _____ Ville _____ P. Riv. _____ Code Postal _____

Jean Claude Lapierre
Propriétaire de la
Concession Steedmans
Concessionnaire Québec
514-695-3724

STEDMANS
Division du Développement des
Concessionnaires
C.P. 7022 Concord, Ontario
416-689-1610

Pour une réponse immédiate appelez 514-695-3724

STEDMANS
1800 Route Trans-Canada
Pointe Claire, P.Q. H9S 4H9
514-695-3724

Le thé de cinq heures chez Birks!



L'heure des économies a sonné pour les amateurs de

Tasses et soucoupes en porcelaine Ainsley!

Nous vous offrons une occasion unique! Tasses et soucoupes en délicate porcelaine Ainsley... Choix de 24 motifs différents... dans une variété de formes et de couleurs.

Prix courant jusqu'à \$11.50

Prix d'occasion: \$7.50

16, de la Fabrique
692-3822

Place Québec
529-0231

Place Ste-Foy
653-4035

BIRKS
JOAILLIERS

C'est beaucoup plus facile de faire ses emplettes avec une carte

CHARLAX ou

4350, 1^{re} Av.,
Charlesbourg, Québec

Place Ste-Foy, 2440, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

Achetez vos billets pour les matchs des Canadiens au comptoir TRS des magasins Miracle Mart.

OUVERT • LUNDI A MERCREDI 9h A 18h • JEUDI ET VENDREDI 9h A 21h • SAMEDI 9h A 17h